

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT :
CLOTHESLINE FRESH LAUNDRY BREAK [1]

USAGE DU PRODUIT : Additif alcalin pour lessive

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE
Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE
888/314-6171 (24 Heures)
INFORMATIONS SUR LE PRODUIT : 800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :

N° REGISTRE CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT	LECT	Plafond		
			mg/m ³	mg/m ³	mg/m ³		
1310-73-2	10-15	Hydroxyde de sodium	2	---	---	Non disponible	Non disponible
144538-83-0	1-5	Iminodisuccinate de sodium	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
102-71-6	1-5	Triéthanolamine	5 (ACGIH)	----	----	Non disponible	Non disponible

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION 100° C (212° F)	DENSITÉ (H₂O = 1) 1,156	% DE SOLIDE SUR LA MASSE 15-20%
PRESSION DE LA VAPEUR Non établies	TAUX D'ÉVAPORATION < 1	POINT DE CONGÉLATION Non disponible
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) Non établies	APPARENCE ET ODEUR Liquide transparent, faible odeur	SOLUBILITÉ DANS L'EAU Complète
pH 14	COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE Non disponible	SEUIL DE L'ODEUR Non disponible
		ÉTAT PHYSIQUE Gaz__ Liquide <u>X</u> Solide__

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR > 99° C (210° F)	MÉTHODE DE DÉTERMINATION ASTM - D56	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ Non disponible
MOYENS D'EXTINCTION Eau, CO ₂ ou produit chimique en poudre	CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ Sans objet	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Sans objet
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE Non établies		DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ Sans objet

INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE

Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Ce produit n'entretient pas la combustion. Utiliser un mode d'extinction approprié pour l'environnement de l'incendie. Tout contact avec l'aluminium ou tout autre métal réactif est susceptible de dégager de l'hydrogène inflammable. La chaleur est générée lors du mélange à l'eau.

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE X

CONDITIONS D'INSTABILITÉ

Non établies

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ

Non établies

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER)

Acides et oxydants forts

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE

Aucun connu

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation

LIMITES D'EXPOSITION : Non établies pour ce mélange.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

CONTACT OCULAIRE : Provoque des dommages graves des yeux et des brûlures chimiques. Affection oculaire irréversible possible.

CONTACT AVEC LA PEAU : Provoque de graves affections ou irritation cutanées accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et des brûlures chimiques.

Le contact nocif peut ne pas provoquer douleurs immédiatement.

INGESTION : Dangereux voire fatal en cas d'ingestion. Provoque détérioration à l'œsophage et aux muqueuses accompagnées de symptômes de douleur, nausée, vomissement et diarrhée. L'aspiration du produit dans les poumons risque de se produire durant l'ingestion ou le vomissement, entraînant ainsi des lésions pulmonaires.

INHALATION : Toute inhalation de brouillard du produit risque de provoquer une irritation ou une affection des voies respiratoires accompagnée de symptômes d'inconfort nasal et toux.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Aucun connu

PROPRIÉTÉ IRRITANTE

CORROSIVE (voir ci-dessus)

SENSIBILITÉ AU PRODUIT

Non disponible

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Non

EFFETS TOXIQUES SUR

LA REPRODUCTION

Non disponible

TÉRATOGENÉCITÉ

Non disponible

MUTAGÉNÉCITÉ

Non disponible

EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES

Non disponible

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNÉRIE

Porter des gants imperméables en caoutchouc ou équivalent et des lunettes anti-éclaboussures lors de la manipulation du produit. Des douches oculaires et installations sanitaires doivent être facilement accessibles dans des endroits où le produit non dilué est manipulé. Voir 29 CFR 1910.132-138 pour de plus amples informations. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Une protection respiratoire n'est pas censée être requise lors d'une utilisation normale.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : Contenir les grands déversements et transférer dans un conteneur adéquat pour récupération ou évacuation. Absorber le matériau restant ou les petits déversements à l'aide d'un matériau inerte puis évacuer conformément aux réglementations.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS : Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter respirer le brouillard du produit. Ne pas avaler. Laver abondamment après toute manipulation.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas congeler. La chaleur est générée lors du mélange à l'eau. Ajouter le produit à l'eau pour diminuer la possibilité d'éclaboussures. Garder hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : Liquides corrosifs, n.s.a., 8, UN 1760, II, (contient hydroxyde de sodium)

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer les yeux immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin immédiatement.

PEAU : Rincer immédiatement et abondamment la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements et chaussures contaminés. Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation. Détruire les chaussures contaminées.

INGESTION : Contacter immédiatement un centre antipoison ou un médecin quant au traitement à suivre. Ne pas provoquer de vomissement. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer le produit. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : Faire sortir la victime à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

CLOTHESLINE FRESH LAUNDRY BREAK [1]

DATE D'ÉMISSION : octobre 23, 2016

REPLACE : octobre 23, 2013

APPROUVÉ PAR : Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 800/537-8990